



Formation

DALO



Formation DALO

OBJECTIFS & COMPÉTENCES VISÉES

Permettre aux acteurs du secteur du logement d'avoir une meilleure connaissance de l'histoire et des enjeux de la loi DALO. Tout en explorant des questions précises sur la procédure à travers des études de cas.

- Comprendre l'esprit de la loi DALO
- Identifier les personnes pouvant bénéficier du DALO / DAHO
- Accompagner le demandeur dans la constitution de son recours amiable DALO / DAHO
- Identifier les décisions illégales de la commission de médiation et les voies de contestations existantes
- Identifier les différentes étapes de la procédure DALO, être capable de l'expliquer, et orienter les personnes accompagnées en conséquence
- Connaître les voies de recours pour obtenir la mise en oeuvre d'une décision favorable
- Identifier les ressources d'information fiables et à jour concernant la loi DALO

FORMATION DE DEUX JOURNÉES

DATE :

29 et 30 septembre 2026

Inscription ouverte

jusqu'au : 15 septembre 2026

via [le formulaire en ligne](#)

FORMAT : Distanciel (visioconférence)

Nombre de participants

minimum : 3

Nombre de participants maximum : 9

PUBLIC CIBLE : professionnels ou bénévoles accompagnant des personnes dans leurs démarches vers un logement ou une solution d'hébergement pérenne et avocats

PRÉ-REQUIS : aucun pré-requis

ACCESSIBILITÉ ET COMPENSATION DU HANDICAP : contacter Céline Ménager, référente handicap, pour adapter notre prestation à vos besoins (celine.menager@assodalocal.org)

TARIFS :

- Adhérents de l'Association DALO : 460 € par participant
- Non adhérents : 580 € par participant

PROGRAMME PREVISIONNEL

Histoire et sens de la loi DALO :

- Genèse de la loi DALO du 5 mars 2007
- L'adoption de la loi DALO
- Les grands principes de la loi DALO

Contenu de la loi DALO :

- Les critères généraux à respecter pour faire un recours amiable
- Les motifs de recours prévus par la loi DALO
- La constitution du dossier CERFA DALO / DAHO

L'examen des recours amiables par la Commission de Médiation :

- Composition, statut et fonctionnement des commissions de médiation
- Instruction des dossiers et délais de la procédure
- Le contenu de la décision et pouvoir d'appréciation de la COMED

La contestation d'une décision de rejet :

- Le recours gracieux
- Le recours en excès de pouvoir

La mise en oeuvre de la décision favorable :

- L'action du préfet pour reloger
- Le fonctionnement du logement social
- Les obligations du demandeur dans l'attente d'une offre
- Le refus de logement par un prioritaire DALO

Les voies de recours pour obtenir la mise en oeuvre de la décision favorable:

- Le recours injonction
- Le recours indemnitaire

APPROCHE PEDAGOGIQUE

(théorique et juridique, documents supports)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Accueil des stagiaires en visioconférence
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Travaux en sous-groupe et temps de restitution

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

- Questionnaire d'évaluation de la pratique des participants en amont de la formation
- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (Quizz)
- Mises en situation et cas pratiques
- Formulaire d'évaluation de la formation à chaud
- Cas pratique final
- Formulaire d'évaluation de la formation à froid (un mois plus tard)
- Certificat de réalisation de l'action de formation.



Association DALO (Droit au logement opposable)

MVAC – 8 rue du Général Renault – 75011 Paris

formation@assodalo.org

SIRET n° 813 824 422 00030

Activité de formation déclarée sous le numéro 11755860875

<https://assodalo.org/>